

DIES ACADEMICUS 2016
Une université ouverte sur le monde

Samedi 29 octobre 2016
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Dossier de presse

DOSSIER DE PRESSE

Allocution de M. Kilian Stoffel

Recteur de l'Université de Neuchâtel

Allocution de Mme Juliane Roncoroni

Etudiante, Master en journalisme et communication

Allocution de M. Antoine Grandjean

Président du Conseil de l'Université

Allocution de Mme Monika Maire-Hefti

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'éducation et de la famille

Allocution de Mme Manon Schick

Directrice d'Amnesty International, Section suisse

Laudatio des docteurs *honoris causa*

Mme Florence Aubry Girardin, Faculté de droit

M. Pierre Pestieau, Faculté des sciences économiques

M. John Pickett, Faculté des sciences

Mme Caroline Alexandra van Eck, Faculté des lettres et sciences humaines

Remerciements de Mme Caroline Alexandra van Eck au nom des récipiendaires

Présentation du groupe musical Tétraflûtes

Allocution de M. Kilian Stoffel
Recteur de l'Université de Neuchâtel

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2016
Une université ouverte sur le monde
Samedi 29 octobre 2016
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Liberté

Indépendance

Solidarité

Ouverture au monde

Diversité

Respect

Equité

Responsabilité

Communauté

Mesdames, Messieurs, je viens de vous citer une liste de valeurs dans lesquelles j'espère que nous nous reconnaissons toutes et tous. Il serait en tout cas assez logique de nous sentir concernés par ces valeurs. En effet, savez-vous où je les ai trouvées ? Je les ai tirées du préambule de la Constitution fédérale, ce texte fondamental qui pose les bases de notre existence en tant que communauté, avec nos droits et nos devoirs.

Parmi cette liste, vous avez entendu que l'ouverture au monde est l'une de ces valeurs cardinales qui nous unissent. A l'heure où la tentation du repli hante nos sociétés confrontées aux défis d'un monde complexe, c'est cette valeur que nous avons voulu mettre en avant à l'occasion du 71^e *Dies academicus* de l'Université de Neuchâtel.

Pour l'Université, l'ouverture est importante sous tous ses aspects. Je vais vous entretenir de trois d'entre eux :

- d'abord en vous parlant de l'Université comme d'un lieu où se pratique l'ouverture à l'interne entre les membres de la communauté académique, qu'elle soit neuchâteloise, suisse ou internationale ;
- ensuite en affirmant que nous voulons une Université résolument ouverte dans ses interactions avec son environnement, avec cette ouverture vers l'extérieur qu'on appelle communément les liens avec la Cité ;
- enfin, en rappelant que l'Université est un acteur engagé pour favoriser l'ouverture en tant que valeur fondamentale de la société.

L'ouverture, cela semble aller de soi. Et pourtant, dans cette première partie de mon allocution, j'aimerais rappeler que c'est une notion qu'on n'a pas l'habitude de mettre à la première place. Pour prendre un exemple qui nous concerne directement, la

charte de l'Université ne la retient pas comme l'une de ses valeurs fondamentales qui sont l'exigence, la créativité, la liberté et la responsabilité.

Or, à bien y réfléchir, il s'avère que l'ouverture est à la base de chacune de ces quatre valeurs fondamentales auxquelles nous déclarons adhérer. Permettez-moi de citer quelques extraits de la charte. On la trouve, cette ouverture, dans le souci porté aux *besoins de chacun des membres de la communauté*. Dans notre *culture participative*. Dans la *collaboration entre les personnes*, le *dialogue entre les disciplines*, la *mobilité* et les *échanges*. Dans la *liberté académique* ainsi que l'*autonomie de l'enseignement et de la recherche*. Dans la *contradiction* et le *débat d'idées* qui découlent de cette liberté. Dans l'attention portée aux *droits fondamentaux des personnes*. Dans l'exigence d'être à *l'écoute de la société*, d'*informer ouvertement sur ses activités* et d'*offrir ses compétences scientifiques pour répondre de manière raisonnée aux besoins humains*.

Alors, vous me direz : oui, tout ce que vous venez de citer, ces extraits de la charte, c'est sympathique. Mais concrètement qu'est-ce qui fait de l'Université de Neuchâtel une université particulièrement ouverte ?

Bien sûr, même si l'on attend d'un recteur qu'il vante les atouts de son université lors du *Dies academicus*, il n'est pas interdit de réfléchir à ce que nous devrions viser dans l'idéal.

Une université ouverte permet par exemple aux disciplines de se rencontrer. C'est connu qu'à Neuchâtel, nous nous distinguons par la richesse de nos cursus interfacultaires et interuniversitaires. Mais nos facultés sont-elles suffisamment en dialogue entre elles ? Une université idéale, ce seraient des disciplines encore plus décloisonnées. Nous y travaillons.

Autre exemple : nous disposons d'une offre de mobilité exceptionnelle. 185 accords de partenariat avec 138 établissements universitaires situés dans 25 pays, dont un tiers de pays non européens. Et pourtant trop peu de membres de la communauté universitaire profitent encore d'un séjour de mobilité. Une université idéale, ce serait une université où la mobilité serait la règle. Nous le souhaitons.

Afin de répondre plus en détail à la question de ce qui fait l'ouverture académique de l'Université de Neuchâtel, je dirai que nos instituts sont particulièrement bien placés pour la proportion de leurs projets menés dans le cadre d'une collaboration internationale. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, notre atout, c'est notre taille.

En effet, lorsqu'un chercheur sort de son bureau avec l'envie de monter un projet en collaboration, il est fortement incité à réunir ses compétences à celles de chercheurs d'autres universités. Avec 120 professeurs répartis dans une quarantaine d'instituts et de centres de recherche, nous sommes en effet peu nombreux et cela nous ouvre automatiquement vers l'extérieur pour des échanges avec d'autres hautes écoles suisses ou étrangères.

Les professeurs neuchâtelois se distinguent par le fait qu'ils mènent passablement de projets en parallèle. Ils sont donc très compétitifs, à la fois pour obtenir des fonds tiers à l'issue de processus de sélection hautement concurrentiels et pour décrocher des mandats qui leur sont directement confiés grâce au haut niveau de leurs recherches et à la bonne réputation de notre université.

A l'Université de Neuchâtel, et c'est là encore un élément qui contribue à l'ouverture académique au sein de la communauté, il n'y a pas de professeur qui ne fait que de la recherche. Toutes et tous ont un mandat d'enseignement. Certains diront que c'est une contrainte propre à une université qui doit faire particulièrement attention à la bonne gestion de ses finances. J'y vois surtout, et les autres membres du rectorat avec moi, un enrichissement incomparable quand la recherche et l'enseignement sont en contact étroit et se nourrissent mutuellement. C'est ainsi que d'une contrainte, nous faisons une force.

D'autres que nous témoignent encore du caractère particulièrement ouvert de l'Université de Neuchâtel. Regardez le classement du *Times Higher Education*. Dans sa liste 2016 des 200 meilleures universités en fonction de leur ouverture internationale, nous sommes au 37^e rang mondial et au 6^e rang parmi les universités suisses. Pourquoi un si bon résultat ? Parce que traditionnellement les pays de petite taille, et en particulier la Suisse, recrutent passablement d'étudiants et de professeurs à l'étranger. Et comme je viens de l'expliquer, parce que nos chercheurs sont fortement incités à s'ouvrir vers des partenaires externes.

Alors oui. Nous sommes ouverts, mais nous pouvons encore aller vers plus d'ouverture au sein de la communauté universitaire. Nous en avons l'envie. Et cette envie reflète déjà notre attachement à cette valeur.

Au moment de passer à la deuxième partie de mon allocution, je tiens à le dire clairement : sous ce rectorat, nous favoriserons l'interdisciplinarité et les échanges. Cela vaudra non seulement entre les membres de la communauté, mais également avec le monde qui nous entoure, tant il est vrai que l'Université doit être en dialogue constant avec la société. Nous voulons continuer de répondre aux besoins concrets qui sont formulés par nos partenaires économiques, sociaux, culturels et associatifs.

L'ouverture vers l'extérieur, cela veut aussi dire avoir de la compréhension entre partenaires. Nous comprenons, Monsieur le président du Grand Conseil, Madame la Conseillère d'Etat, la situation à laquelle notre canton fait actuellement face et les difficultés avec lesquelles le gouvernement et le parlement doivent composer. Certes, la formation ne devrait pas être un domaine prioritaire pour faire des économies. Et en particulier pas la formation universitaire qui est 21% meilleure marché à Neuchâtel qu'en moyenne suisse. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'étude que le canton a commandé à l'institut BAK Basel qui le montre.

Néanmoins, l'Université acceptera solidairement, en tant que composante pleinement intégrée au tissu cantonal, les arbitrages politiques qui seront rendus par

les autorités. En contrepartie, nous demandons aussi de l'ouverture de la part de ces mêmes autorités politiques. Ce sera nécessaire lorsque nous aurons à développer des stratégies pour nous adapter. Je suis persuadé que, si on lui fait confiance dans l'autonomie qu'on lui accorde et si on cultive le dialogue, l'Université de Neuchâtel dispose des ressources d'inventivité et de créativité pour trouver des solutions intelligentes dans la période difficile qui s'annonce. Bref, nous voulons faire preuve d'innovation, fidèles en cela au caractère des gens et à l'ADN des entreprises du canton de Neuchâtel et de l'Arc jurassien.

Mais attention qu'on ne s'y méprenne pas, je ne suis pas en train de donner mon feu vert à des coupes démesurées. Chaque franc compte et nous invitons nos élus cantonaux et fédéraux à explorer toutes les pistes pour défendre les moyens accordés à la formation, la recherche et l'innovation.

Et puisque chaque franc compte, puisqu'il est vrai que pour un franc investi par le canton, l'Université en génère deux de plus qui sont gagnés à l'extérieur, n'oublions pas que le calcul est aussi valable dans l'autre sens. Le franc qui ne sera plus investi ne pourra plus faire office de levier. Comme l'a montré notre dernière étude de l'impact économique de l'Université de Neuchâtel, ce sont plus de 30 millions annuels de création nette de richesse en faveur du canton qui sont en jeu.

L'ouverture sera, elle aussi, incontournable pour mettre en œuvre la révision de la loi sur l'Université qui sera débattue dans quelques jours au Grand Conseil. Cette loi nécessitera en effet un effort accru des membres de notre communauté avec les défis qu'elle pose en termes de gouvernance. Nous aurons besoin de membres du Conseil de l'Université et de membres de l'Assemblée de l'Université qui soient ouverts. Et même s'ils seront désignés par des corps de l'Université pour siéger à l'Assemblée, même s'ils se retrouveront au Conseil en étant membres d'un corps universitaire ou externes à l'institution, ce sont bel et bien les intérêts de toute l'Université qu'ils auront à défendre. L'intérêt de l'Université est bien plus que la somme des intérêts de chacun des corps et des membres qui font sa communauté.

J'aimerais relever aussi un effet collatéral positif de cette révision légale. Dans le cadre des travaux préparatoires, puis lors de la procédure de consultation et enfin durant la phase parlementaire, nous avons pu augmenter la connaissance mutuelle de nos besoins.

Aujourd'hui en effet, les autorités politiques, l'administration cantonale et l'Université ont progressé dans la connaissance de leur fonctionnement et de leurs besoins respectifs. En ce sens, la révision de la loi a déjà eu un impact pédagogique. Je ne vais pas aller jusqu'à recommander de réviser la loi à chaque législature pour des raisons d'apprentissage. Mais je suis convaincu qu'il nous faut cultiver cette curiosité de mieux se connaître par le dialogue.

Plan d'intentions après plan d'intentions, un refrain revient régulièrement, à tel point que cela en devient presque un poncif : le domaine de la formation est en mutation. C'est souvent une manière de rester sur la défensive, de se prémunir en signifiant « attention, ce qui vaut aujourd'hui ne vaudra peut-être plus demain ». Et pourtant, la

mutation c'est la vie. Quand j'entends que notre domaine de la formation supérieure et de la recherche est en mutation, je ne pense pas « attention », mais je me dis : « heureusement, ce qui vaut aujourd'hui ne vaudra plus demain ».

Vous imaginez ce que serait une université qui décide de ne plus se transformer ? Une science qui décrète que l'état actuel des connaissances convient et qu'il n'est pas nécessaire de pousser plus loin ? Un système de formation qui s'organise pour faire en sorte qu'un étudiant qui entre chez nous n'en ressorte pas changé ? Ce n'est juste pas envisageable. Ce serait la fin de la passion. Or, à l'Université de Neuchâtel, nous avons la passion de nous frotter à la réalité des choses, de l'analyser, de la comprendre, et de proposer des solutions pour la transformer dans le sens du meilleur. C'est là qu'est notre mission.

Enfin, en parlant de l'ouverture vers l'extérieur, comment ne pas évoquer, en tant qu'université accueillant le pôle de recherche national sur la migration et la mobilité, la contribution que nous pouvons apporter dans l'accueil de réfugiés ? Par exemple, trois d'entre eux ont été invités cette année à suivre le cours d'été de l'Institut de langue et civilisation françaises. C'est une contribution modeste, qui n'est toutefois pas la seule, mais je n'entrerai pas dans les détails.

Ce qui importe, en matière de politique d'asile comme dans tous les domaines, c'est que l'Université intervienne dans son champ de compétences. Ce n'est pas évident d'agir en faveur des droits humains avec ouverture et équité devant les contradictions d'une population qui s'émeut du drame des migrants tout en prenant des dispositions pour s'en détourner. La directrice d'Amnesty International Suisse Manon Schick en sait quelque chose et elle nous fera partager tout à l'heure son expérience.

Après avoir dit quelques mots de l'ouverture au sein de la communauté universitaire et de l'ouverture vers l'extérieur, j'en viens au troisième volet dont j'ai décidé de vous parler aujourd'hui : il s'agit de l'ouverture que l'Université peut apporter à la société et au monde. Nos messagers sont nos étudiants. Ils doivent être préparés à cette mission.

Je l'ai expliqué tout à l'heure : notre taille nous oblige – que dis-je nous oblige ? – notre taille nous donne la chance d'innover et d'offrir des cursus pluridisciplinaires. Ces cursus préparent extrêmement bien nos étudiants au marché du travail. Les dernières enquêtes de l'OFS sur le chômage des universitaires n'ont-elles pas montré que, alors que ce taux est bas de manière générale, Neuchâtel obtient des résultats plus qu'honorables pour les étudiants qu'elle forme ?

Un an après le master, notre université est dans la ligne au niveau romand. Mieux encore, nous progressons dans le haut du classement suisse 5 ans après le master. Nous avons aussi un excellent score pour les étudiants titulaires d'un doctorat. Cela nous montre que l'employabilité de nos étudiants est bonne dès qu'ils ont décroché

leur titre, mais qu'elle s'améliore encore avec le temps. Je suis persuadé que l'organisation de nos cursus est pour quelque chose dans cette situation.

Qu'est-ce qu'un étudiant ou une étudiante qui sort de l'Université de Neuchâtel avec son titre en poche ? C'est une personnalité ouverte. Une personne qui est capable de collecter des informations, de les confronter lorsqu'elles sont contradictoires, de les évaluer et de produire de nouvelles connaissances à valeur ajoutée. Cela veut dire que nous formons des gens qui non seulement ont les compétences de s'adapter au monde, mais qui ont surtout les compétences pour participer à la transformation de la société.

Si vous doutez des bienfaits économiques et sociaux rendus possibles grâce à l'ouverture dont font preuve les gens que nous formons à Neuchâtel, laissez-moi citer quelques thèmes actuels de recherches menées par des doctorantes et doctorants de notre institution :

- le brevetage des ressources naturelles maritimes
- les écueils à éviter et les bons incitatifs dans la lutte contre le chômage des jeunes
- la réduction des effets secondaires indésirables du traitement contre le cancer grâce à de nouveaux composés chimiques
- la gouvernance des caisses de pension

Chômage des jeunes, santé, propriété intellectuelle, prévoyance professionnelle, qui dira que l'Université n'est pas au cœur des défis les plus actuels ?

Ce ne sont pourtant là que quelques exemples de thèses récemment soutenues à Neuchâtel ou sur le point de l'être. Elles ont été présentées en mars dernier dans le cadre du concours *Ma thèse en 180 secondes*. Un défi d'ouverture à tous points de vue, qui a nécessité un énorme travail de la part des participants. Un défi qui a été relevé à la perfection et qui a valu à l'Université de Neuchâtel de déléguer un de ses doctorants pour représenter la Suisse à la finale internationale le mois dernier au Maroc.

Former des gens ouverts pour ouvrir le monde. Voilà le sens de notre mission. C'est pour cela, par exemple, que nous avons fondé récemment, avec des entrepreneurs et d'autres acteurs de la recherche, l'association Neuchâtel InnoHub. Cette collaboration nous permet d'avoir un pied à San Francisco, au sein du réseau Swissnex et aux portes de la Silicon Valley. Les industriels et les chercheurs neuchâtelois pourront s'ouvrir à la créativité d'une région mondialement réputée pour son sens de l'innovation. N'ayant rien à envier à qui que ce soit en matière d'innovation, ils y ajouteront leurs compétences pour monter des partenariats à haute valeur ajoutée avec des institutions ou entreprises présentes aux Etats-Unis.

Nos instituts de recherche sont prêts, nos étudiants sont en train de s'outiller pour apporter leur contribution à la transition vers l'industrie 4.0. Cette nouvelle révolution

industrielle aura autant besoin des apports des sciences technologiques que des sciences humaines et sociales, au vu des modèles comportementaux et organisationnels inédits qui l'accompagneront.

Si j'ai choisi l'ouverture comme thème du premier *Dies academicus* de mon rectorat, c'est parce que notre ambition est d'aider à décroquer un monde où les murs reviennent dans les agendas politiques. Notre époque connaît un retour en force de la tentation du protectionnisme : crainte de la libre circulation, embûches faites aux accords bilatéraux ou multilatéraux, Brexit, préférence nationale ou indigène. Des réponses simples, voire simplistes, aux besoins de protection de nos sociétés et des personnes qui les composent.

Mais le protectionnisme, ce n'est pas la protection. La meilleure protection, pour un individu, c'est une formation de qualité. C'est en se formant que la jeune génération trouvera les outils pour se protéger par ses propres moyens, pour être immunisée contre le risque de l'ignorance, pour éviter de devenir une charge et au contraire se changer en un aiguillon qui fait avancer le monde. Rappelons-nous les valeurs de la charte de l'Université de Neuchâtel : exigence, créativité, liberté et responsabilité. Ce sont ces valeurs qui feront que notre jeunesse considère l'ouverture comme un idéal et une chance. C'est à cette condition que les hommes et les femmes formés à l'Université pourront ouvrir le monde afin de le rendre meilleur.

Allocution de Mme Juliane Roncoroni
Etudiante, Master en journalisme et communication

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2016
Une université ouverte sur le monde
Samedi 29 octobre 2016
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté universitaire,

Mesdames et Messieurs les invité(e)s,

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je suis cosmopolite de Suisse. C'est comme ça que j'aime me définir. J'ai vécu dans trois régions linguistiques de notre Pays. J'ai grandi et j'ai été scolarisée dans le canton du Tessin. À la fin du lycée, comme toute Tessinoise, il a bien fallu franchir le Gothard pour venir de ce côté-ci des Alpes. C'est ainsi que je me suis retrouvée à Zurich, en Suisse allemande, pour un Bachelor en lettres. Puis, j'ai continué : le Gothard, le Röstigraben. Et me voici en Suisse romande depuis près d'un an. L'Université de Neuchâtel m'a accueillie pour entreprendre un Master en journalisme.

Je parle aujourd'hui de cosmopolitisme, car l'université doit être un lieu ouvert sur le monde. La petite université de Neuchâtel représente bien cet état d'esprit. Elle est tout à la fois locale et globale. Près de 43% des étudiantes et étudiants viennent d'autres cantons romands. 5% du Tessin, pour la Suisse alémanique on pourrait faire mieux : 2%. Et 22% des étudiantes et étudiants proviennent de l'étranger. L'Université accueille chaque année une septantaine d'étudiants en mobilité, alors qu'environ soixante étudiants se rendent dans des universités à l'étranger pour y mener une partie de leurs études.

Enfin, l'Université dispense des cours de français pour les personnes issues de la migration. Tout ce monde, ça me fait penser à des dizaines de sortes de graines différentes qui rendent le terrain fertile. Fertile en idées.

L'Université de Neuchâtel accueille des étudiantes et des étudiants de tous les horizons géographiques et sociaux. Mais pas seulement : elle forme surtout des personnes éclairées, intégrées et actives dans la société. Elle apprend à ses étudiant(e)s à devenir des citoyennes et des citoyens du monde. C'est alors que les graines germent, chacune à sa façon.

Parce que, être citoyen(ne) du monde dans une université ouverte sur le monde, ça veut dire avoir une certaine ouverture d'esprit et se confronter à une pluralité de points de vue, dans un lieu où la liberté d'expression prévaut, tout comme le respect des opinions de l'autre. Ce sont là des points essentiels pour construire et favoriser le débat d'idée, pour faire vivre une démocratie saine. Pour former de bons journalistes, aussi. Ce sont même des valeurs phares qui doivent caractériser toute haute école. Qui font d'elle ce grand jardin.

Les temps que nous traversons ne sont pas les plus heureux en termes de cosmopolitisme. Non, nous vivons dans une période marquée par une inquiétude générale. Par la peur de l'autre, de l'étranger. Par la méfiance entre régions linguistiques. L'actuel contexte politique menace cette valeur phare. Le virage à droite du Parlement aux dernières élections fédérales en est un exemple.

Voilà pourquoi aujourd'hui le rôle de l'université acquiert d'autant plus d'importance. Nous devons garder une université ouverte sur le monde. Et renforcer cet aspect. Multiplier les débats et créer un véritable échange entre le monde académique et la société civile : dans un mouvement vers l'intérieur, inviter des personnes au sein de l'université pour qu'elles échangent avec les étudiant(e)s – des gens de la société civile et de la classe politique. Et vice-versa, dans un mouvement vers l'extérieur, donner la parole aux scientifiques, mettre en lumière le travail des associations étudiantes. Echanger nos idées pour les multiplier et les faire croître. J'appellerai ça échanger nos graines. Egalement proposer des filières interdisciplinaires, pour alimenter un regard croisé et élargi sur un thème. Et encore favoriser les études à l'étranger et pourquoi pas, dans les autres cantons de la Confédération; qui sont si proches les uns des autres, mais quelquefois si éloignés, aussi.

C'est ainsi que nous connaissons mieux l'autre et que nous saurons aller au-delà des simplifications et des stigmatisations. C'est ainsi que nous apprendrons d'abord à observer et à lire le monde qui nous entoure, ensuite à le problématiser. A être conscient(e)s, informé(e)s et éclairé(e)s.

Le cosmopolitisme, ça veut dire tendre vers l'universel sans renoncer à sa particularité. C'est pourquoi l'université ne doit pas avoir peur de cette ouverture, de la diversité et du mélange qui enrichiront ses particularités. Et comme le dit le poète et chanteur italien Fabrizio de Andrè dans sa chanson *Via del Campo* : « *Dai diamanti non nasce niente, dal letame nascono i fiori* », c'est à dire : « *Rien ne naît du diamant, c'est du fumier que naissent les fleurs* ». On ne grandit que dans une terre fertile, dans une terre riche et nourricière.

J'aime me définir comme une cosmopolite de Suisse. Et si je me sens citoyenne de Suisse au-delà des régions linguistiques, mais aussi ouverte au-delà des frontières nationales, c'est en grande partie grâce à l'université, cette grande terre fertile dans laquelle je suis en train de germer. Alors : Grazie, Danke, Merci.

Allocution de M. Antoine Grandjean
Président du Conseil de l'Université

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2016
Une université ouverte sur le monde
Samedi 29 octobre 2016
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Monsieur le Président du Grand Conseil (Xavier Challandes)

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le chef de service qui représentez le gouvernement jurassien,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques et judiciaires,

Monsieur le recteur,

Messieurs les membres du rectorat,

Mesdames et Messieurs les docteurs honoris causa,

Madame la rectrice sortante,

Mesdames et Messieurs les membres du corps professoral,

Mesdames et Messieurs les membres du corps intermédiaire,

Mesdames et Messieurs les étudiants

Mesdames et Messieurs les invités,

Initialement, j'avais prévu de respecter le thème imposé, à savoir : « l'Université de Neuchâtel : une université ouverte sur le monde », tant il est vrai qu'il est d'abord parfaitement malhonnête de ne pas se plier aux injonctions de l'organisateur, mais aussi parce qu'en ces temps de repli sur soi politique, le rayonnement des universités et leur rôle moteur dans la recherche et la transmission du savoir sont mis à rude épreuve.

Il n'est donc pas inutile de rappeler encore et encore qu'une Suisse isolée politiquement est une Suisse isolée sur le plan de la recherche ce qui est le pire des poisons pour nos projets académiques.

Mon intervention de ce jour ne sera pas non plus basée sur les travaux menés par le Conseil de l'Université et ses commissions même si cette dernière année a été particulièrement chargée avec notamment la procédure de sélection du nouveau recteur et la fin des travaux autour de la nouvelle loi sur l'Université.

J'en profite pour remercier le rectorat descendant, pour féliciter le rectorat montant comme disent les militaires et exprimer ma reconnaissance aux membres du Conseil de l'Université pour leur engagement.

Non le thème de mon intervention sera l'anticipation. Je tiens en effet à vous exprimer mes soucis quant à l'avenir, le terme n'est peut-être pas très heureux compte tenu de la situation, disons plutôt quant à l'horizon qui se dessine pour notre université en regard de ses ressources financières.

Il faut dire qu'avec le projet de nouvelle loi sur l'Université (LUNE) qui est actuellement traité par le Grand Conseil et qui a reçu à ce jour, et j'en suis heureux, un accueil très positif, je pensais non pas sabler le champagne, je ne suis pas naïf à ce point, mais à tout le moins j'espérais créer les bases saines pour le développement de notre institution.

En effet je voyais dans ce projet de loi les signes d'une compréhension, par le monde politique, des besoins de notre institution dans un environnement en perpétuelle mutation et empreint d'une concurrence vive.

Les travaux menés dans le cadre de ce projet de loi ont, par ailleurs, permis de tisser une relation faite de respect, et de confiance entre les acteurs en charge de la politique universitaire neuchâteloise, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités.

En effet, ce projet est l'aboutissement d'un travail de trois ans marqué par une collaboration très étroite entre le Conseil de l'Université, le rectorat et le Département de l'éducation et de la famille que dirige Madame Maire-Hefti qui s'est personnellement fortement investie dans le processus et je vous en suis reconnaissant chère Madame.

Ce nouveau cadre légal apportera à l'Université de Neuchâtel des atouts supplémentaires pour se profiler et fournir des prestations de haute qualité.

Cependant, nous sommes en droit de nous demander à quoi peut bien servir un nouveau cadre légal sans moyens financiers suffisants ?

Au moment où cette nouvelle loi nous donne une mission noble et vaste voire ambitieuse et des outils de gouvernance adaptés, les autorités cantonales envisagent de couper annuellement plusieurs millions à notre subvention.

En effet, pour faire face à ses difficultés financières du canton qui, à en croire l'étude de l'Institut BAK Basel de ce printemps sont principalement dues à l'exubérance des coûts de la santé, de la formation professionnelle et du social, tous bien supérieurs à la moyenne suisse, les autorités politiques s'appêtent à procéder à des coupes importantes dans de nombreux secteurs, dont l'Université.

Dans de telles circonstances, on peut légitimement se demander à quoi sert l'étude de l'institut Back Basel, commandée par le Conseil d'Etat si, au bout du compte, la réponse politique prend la forme d'économies tous azimuts, y compris pour des domaines d'activité qui n'apparaissent pas trop dispendieux en comparaison inter cantonale.

Mesdames et Messieurs, depuis 15 ans au moins notre canton applique la même recette de coupes plus ou moins linéaires qui affaiblissent nos pôles d'excellence sans résoudre nos faiblesses structurelles.

Quand donc intégrera-t-on dans la réflexion politique que nos hautes écoles sont en concurrence avec ce qui se fait de mieux dans le monde. Et que la question des coupes ne se résume pas à enlever du gras comme certains le défendent avec

assez peu d'élégance. L'attractivité de notre université est mariée à celle de notre canton. Devra-t-on, comme dans le dossier hospitalier, affaiblir assez notre université pour ensuite se demander comment garder ici nos étudiants, nos chercheurs et notre corps enseignant ? La question centrale est au fond de savoir s'il vaut mieux former nos jeunes ici ou payer pour les former ailleurs ? A court terme, il peut paraître qu'il vaut mieux expatrier nos jeunes et financer leur formation auprès de nos excellents collègues. Mais sur le long terme, c'est exactement le contraire. J'en veux pour preuve l'énergie déployée par plusieurs cantons afin de créer leur propre Université, notamment en Suisse centrale et au Tessin. Et je peux vous assurer que ces responsables politiques ne sont pas des branquignols et ils réussissent leur pari.

De nombreuses études vont d'ailleurs dans leur sens, je pense notamment à l'étude d'impact économique pour le canton de Neuchâtel menée par la société Eco'diagnostic de Genève en 2010 et qui mesurait l'importance des retombées économiques pour le canton de la présence de l'université, mais également à l'analyse du Crédit suisse et ses indicateurs de qualité de localisation qui démontre que le seul critère qui place Neuchâtel dans le peloton de tête et donc que la seule raison objective d'une entreprise à venir s'installer dans le canton de Neuchâtel plutôt qu'ailleurs en Suisse est une part de diplômés de hautes écoles dans la population active plus élevée que dans le reste de la Suisse grâce à la présence de la HES et de l'université.

Mettre en danger l'Université en raison des excès de coûts de l'Hôpital neuchâtelois qui se mesurent en plusieurs dizaines de millions par an et d'un taux de couverture asthmatique de l'institution de prévoyance publique que nous traînons depuis des années est-ce une politique bien raisonnable pour l'avenir de notre canton ? Permettez-moi de vous dire, Mesdames et Messieurs, puisque la nouvelle loi sur l'université nous donne comme mission de participer à la réflexion des autorités sur le développement stratégique du canton que nous faisons fausse route.

Ma critique, Madame la Conseillère d'Etat, n'est surtout pas dirigée contre votre personne et votre action car je connais votre attachement sincère à notre université et votre volonté de défendre l'enseignement supérieur de notre canton. D'ailleurs c'est sous votre règne, si je puis dire, que la planification financière a enfin été respectée et donc pour la première fois depuis fort longtemps, les montants annoncés ont été attribués, ce qui n'est pas un mince succès. Je sais également que grâce à votre action l'Université devrait être épargnée par la nouvelle étape du programme d'économies et je vous en suis reconnaissant, mais la situation n'en reste pas moins hautement problématique. Les dégâts de la première tranche de baisse de la subvention seront rapidement ressentis et le simple fait d'éviter de nouvelles coupes ne nous donne pas pour autant les moyens pour les redéploiements nécessaires à l'augmentation de notre attractivité.

Pour ma part, j'ai toujours défendu que l'Université doit être prête à se remettre en question et elle n'a pas manqué de le faire lorsque l'on pense aux pans entiers de son activité qui ont disparu, je pense ici par exemple à la géologie, à la physique ou à la microtechnique. Peu d'institutions de ce canton peuvent en dire autant. Mais pour quel résultat ? Le canton de Neuchâtel va-t-il vraiment mieux aujourd'hui ?

Concrètement l'Université reçoit aujourd'hui annuellement un montant certes important de la part du canton, environ 50 millions, mais c'est le même qu'en 2008, alors que nous avons 15% d'étudiants en plus. Pour faire face, notre université a compensé ce manque de moyens par des économies et des recettes en hausse en provenance de la Confédération, des autres cantons et des institutions qui financent la recherche. Notre université a réussi à maintenir son attractivité et sa crédibilité scientifique comme le confirme son classement à la 11^e place mondiale dans les universités de moins de 5'000 étudiants. Ce succès a été obtenu au prix d'un engagement très intensif du corps professoral et intermédiaire, ainsi que des rectorats successifs. Un engagement qui alimente notre attractivité auprès des lycéens et notre capacité à présenter des projets de recherche qui obtiennent des financements. Mais c'est là, je crois, qu'il y a un énorme malentendu avec la classe politique, malentendu qu'il s'agit de lever aujourd'hui ; cette manne financière en provenance de l'extérieur du canton et qui représente les 2/3 du financement de notre université n'est pas un dû, elle est tout sauf assurée, elle dépend directement de notre production, de notre capacité à mener des projets et à offrir des enseignements avec un encadrement de qualité. Moins de professeurs, moins d'assistants, moins de chercheurs par mesures d'économies, c'est moins d'étudiants et moins de financements de projets. Nous risquons d'entrer dans un cercle vicieux mortifère. Raison pour laquelle je refuse que nous affaiblissions notre activité académique.

L'Etat envisage maintenant non plus de geler sa subvention mais de la diminuer je pense sincèrement qu'il s'agit d'une erreur grave. L'Etat doit au contraire nous donner les moyens de saisir les opportunités porteuses d'avenir, d'ouvrir de nouvelles filières de formation attractives et exiger que nous soyons encore meilleurs à l'avenir et que nous puissions pérenniser la part des financements extérieurs. L'équilibre qui a été préservé à ce jour est fragile et la frontière entre la réussite et l'échec ténue. Je demande donc au Grand Conseil de bien mesurer la portée de ses décisions sachant qu'en diminuant nos moyens au moment où la nouvelle loi fédérale sur les Hautes écoles qui n'est pas, ou moins, c'est selon, favorable aux petites universités, ne nous permet pas d'espérer maintenir les financements fédéraux au niveau actuel et que, cerise sur le gâteau, les montants exigés par le canton, au titre de l'assainissement de l'institution de prévoyance plombent encore un peu plus la situation financière de notre Université. L'université subirait une triple peine en somme. Et encore je n'ai pas abordé la problématique de l'insécurité dans laquelle se trouvent toutes les institutions de recherche suisses en relation avec la politique européenne de notre pays qui nous éloigne des financements européens...

Il n'est pas rare d'entendre dans les cénacles politiques qu'une baisse de 6% du financement cantonal n'est pas la mer à boire et n'est pas de nature à mettre l'université en difficulté alors que le canton n'apporte au surplus qu'un tiers des besoins financiers. J'espère vous avoir démontré que la conjonction de ces mesures avec l'environnement général dans lequel nous devons travailler va malheureusement amplifier les conséquences négatives pour notre institution et donc finalement pour notre canton.

Mesdames et Messieurs, devant une vision politique qui semble se limiter souvent à la ligne budgétaire, devant l'inertie, devant les querelles partisans, devant le manque d'audace, devant le manque de créativité et de projets que propose notre génération, aujourd'hui aux commandes de ce canton et qui alimentent le pessimisme ambiant, il est vraiment vital de pouvoir compter sur notre jeunesse. C'est chez elle que se trouve le salut. Il est vital que cette jeunesse, ouverte au monde et décomplexée s'implique ici et dynamise notre société vieillissante. Encore faut-il vouloir lui donner l'opportunité de faire éclore ici ses talents et éviter son exode.

Dans une récente interview, le pédagogue Philippe Meirieu rappelait avec à-propos que « les savoirs unissent les individus alors que les croyances les séparent ». On peut ajouter, car l'actualité le démontre que le manque d'ouverture sur le monde et le manque de formation séparent également les individus. Alors en cette période marquée par les antagonismes qui traversent la société neuchâteloise, misons sur la formation et la compétence, l'unité et la prospérité suivront.

Je vous remercie de votre attention.

Allocution de Mme Monika Maire-Hefti

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'éducation et de la famille

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2016

Une université ouverte sur le monde

Samedi 29 octobre 2016

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Monsieur le président du Grand Conseil,

Madame la directrice de la section suisse d'Amnesty International,

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Monsieur le recteur,

Messieurs les vice-recteurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté universitaire,

Mesdames et Messieurs les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs, chers invités

A Neuchâtel comme ailleurs en Europe, le *Dies* est la journée officielle de l'Université. Il a pour but d'entretenir une tradition et d'affirmer l'identité de l'Université.

C'est donc un rituel, qui obéit à un protocole...

Ce n'est donc pas l'occasion d'aborder les questions délicates, les dossiers qui fâchent, les options qui divisent.

Et pourtant il ne serait pas judicieux de taire la situation particulièrement préoccupante que traverse notre canton.....

Mesdames, Messieurs,

« *Une université ouverte sur le monde...* »

Une brève recherche sur internet vous apprendra en effet qu'à peu près toutes les universités disent être, et vouloir être, « ouvertes sur le monde ».

Ceci dit, on doit constater que le système universitaire suisse est objectivement 'ouvert sur le monde'.

La Suisse figure en 4^e position du classement des pays accueillant le plus d'étudiants en mobilité internationale, loin derrière le ... Luxembourg, mais à égalité à peu près avec le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Autriche.

Et dans ce contexte, l'Université de Neuchâtel ne fait pas mauvaise figure, puisque, nous accueillons 22.4% d'étudiants internationaux à Neuchâtel, pour une moyenne suisse, hors EPF, de 21.1%.

Ouverte sur le monde, notre Université l'est également sur la région de l'arc jurassien : un tiers des étudiant-e-s universitaires Jurassiens choisissent Neuchâtel, et nous sommes la première destination des étudiant-e-s de la Berne francophone.

Ouverte sur le monde et sur la région, l'Université l'est aussi sur des institutions 'sœurs'.

Elle est par exemple liée aux universités de Lausanne et Genève au sein du *Triangle Azur*.

Elle l'est également avec les autres hautes écoles de l'espace BEJUNE.

Nous relevons ici les collaborations existantes avec la HE-Arc en matière d'enseignement, de recherche et de partage de services administratifs aux étudiants.

Tout comme les collaborations existantes avec la HEP-BEJUNE.

La convention signée en 2015 entre l'Université et la HEP permet aux étudiantes et étudiants intéressés d'obtenir en six ans, au lieu de sept, le titre nécessaire pour devenir enseignant au degré secondaire.

Mesdames, Messieurs,

Je pourrais presque m'arrêter ici et, à choix, comme Leibniz ou Candide, vous prier de convenir avec moi que « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »

Je pourrais donc, me contenter d'inviter l'Université, et ses facultés, à accroître encore leurs collaborations avec d'autres Universités et avec les hautes écoles sises dans l'Arc jurassien.

Je ne manquerais évidemment pas de dire que cela doit se faire dans le respect des rôles attribués à chaque type d'institution et de leur complémentarité. Ces collaborations doivent être orientées vers des besoins réels et elles doivent d'abord viser à rendre les formations et la recherche toujours plus compétitives.

Je dirais qu'il faut rechercher des synergies, diminuer des coûts administratifs, développer les prestations de formation et de recherche.

Nous devons aujourd'hui plus que jamais penser « global » nous sommes un trop petit canton pour réfléchir d'une manière sectorielle et cela dans un contexte de concurrence toujours plus marqué.

Nous devons admettre que la formation supérieure est devenue depuis une dizaine d'années un vrai *marché*, et tout particulièrement au niveau des *masters*.

Dans ce cadre, la situation de l'Université de Neuchâtel est à relever. En 10 ans le nombre d'étudiants a passé de 3'600 à 4'300. Cette hausse est presque entièrement due à l'augmentation des effectifs des étudiants provenant d'autres cantons que de l'espace BEJUNE, dont le nombre a augmenté de plus de deux tiers. Ceci démontre non seulement l'attractivité de notre université mais aussi la pertinence de ses offres de formations.

Il est légitime de croire que cette hausse soit aussi liée à d'autres atouts neuchâtelois, et il y en a...

la situation du marché du logement à prix attractif, la qualité de vie, l'attractivité d'une université à taille humaine.

Ne soyons pas aveugles ! Alors que les moyens consacrés par l'État à l'Université ont stagné, parallèlement le nombre d'étudiants a augmenté de 7.3 %.

La situation est exactement la même à la HEP-BEJUNE, dont le coût a baissé alors que le nombre d'étudiants a augmenté de ... 30.8%.

Et pourtant, alors qu'elles ont déjà consenti les efforts que je viens de rappeler, nos hautes écoles vont au-devant d'exigences plus lourdes encore.

Certaines de ces restrictions financières ont des causes externes au canton : c'est la LEHE et la nouvelle répartition des contributions fédérales, ce sont les moyens prévus dans le message FRI – « formation recherche innovation » – 2017-2020, c'est, enfin, le programme de stabilisation de la Confédération, qui aura certainement un impact sur les universités et les hautes écoles spécialisées.

Notre engagement commun, députation aux chambres fédérales, rectorat et Conseil d'État doit être concerté et uni pour éviter des coupes inconsidérées dans un domaine qui constitue notre richesse et le ferment d'un avenir qui ne peut être imaginé sans l'innovation et la capacité de nous réinventer !

A ceci s'est ajoutée l'exigence d'une économie de 5 mio pour l'ensemble du domaine des hautes écoles à l'horizon 2020 dans le premier programme d'économie, décidé par le Grand Conseil, ainsi qu'un effort supplémentaire de 1.2 mio exigé dans le deuxième programme d'assainissement que le Conseil d'Etat se voit contraint de présenter afin d'accompagner un Budget 2017 dépassant largement les freins aux dépenses et qui sera débattu dans les semaines à venir dans les commissions parlementaires.

Mesdames, Messieurs,

Il faut être ici très clair : ces objectifs ne pourront pas être atteints seulement par des gains d'efficacité, par des synergies, par des économies 'administratives'.

C'est l'appréciation de la situation que nous faisons avec les rectorats des hautes écoles.

Il faudra peut-être accepter de sacrifier une part de l'offre existante, pour que ce qui reste puisse perdurer – car nous savons, comme le dit si bien Goethe, que

« Notre principale habileté consiste à sacrifier notre existence pour exister. »

Mesdames, Messieurs,

Les propos que je viens de tenir sont sombres

Mais en dépit des menaces, nous avons au moins trois atouts, trois chances.

En premier lieu, l'Université, comme d'ailleurs la HEP, a depuis peu un nouveau recteur et un nouveau rectorat.

Un recteur et un rectorat qui ont l'entière confiance du Conseil d'Etat ; plus encore je crois sincèrement que nous arriverons ensemble à relever les importants défis qui se présentent à nous.

La deuxième chance qu'a notre *petite* Université de Neuchâtel, c'est, précisément, sa taille idéale.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction, mais sans surprise !, de l'excellente position de l'UniNE dans le classement THE (Times Higher Education) 2016, où elle figure au 11^e rang des meilleures universités mondiales de moins de 5'000 étudiants.

Le même organe nous apprend également que notre Université se classe particulièrement bien, au 37^e rang, en matière d'ouverture internationale, toutes universités, grandes et petites, confondues.

Vous le savez : ces classements servent aujourd'hui de boussole pour les étudiants qui sont toujours plus nombreux à étudier hors de leur canton et de leur pays. Ils sont de plus en plus mobiles et attentifs à la qualité de la formation et aux compétences du corps professoral

Un 3^e élément, enfin, permettra au nouveau rectorat de maintenir et d'élever encore la place de l'Université dans le concert international : l'autonomie accrue dont elle devrait bénéficier et que lui accorde la nouvelle Loi sur l'Université, une loi qui figure à l'ordre du jour de la prochaine session du Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat et, nous l'espérons, le Grand Conseil, est en effet convaincu qu'une Université plus autonome sera mieux à même de se développer et de répondre aux défis à venir.

Le Parlement et le gouvernement se concentreront ainsi sur l'essentiel : les objectifs stratégiques et les moyens financiers seront désormais accordés sous la forme d'une enveloppe quadriennale.

Mesdames, Messieurs,

Les éléments que je viens d'évoquer détermineront la forme et le contenu du prochain défi qui attendent l'Université et l'Etat : à savoir l'élaboration et la négociation du prochain mandat d'objectifs.

Nous le redisons encore une fois : il sera très difficile, sinon impossible, de maintenir l'ensemble de l'offre de formation du domaine des hautes écoles auxquelles notre canton est partie prenante – concrètement l'Université, la HEP, la HE-Arc et le site neuchâtelois de la HEM genevoise.

Des choix devront être faits, nous devons être innovants, sortir de notre zone de confort. Avoir le courage de redimensionner notre offre de formation en général et tertiaire en particulier sans sacrifier l'essentiel !

Ce n'est qu'ensemble, avec une approche pragmatique et respectueuse les uns des autres que nous pouvons y arriver.

Que ce *Dies academicus*, journée de la communauté universitaire puisse nous ouvrir à des nouveaux possibles.

C'est à ce prix seulement que l'Université restera, et sera plus encore, ouverte sur le monde.

Merci de votre attention.

Allocution de Mme Manon Schick
Directrice d'Amnesty International, Section suisse

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2016
Une université ouverte sur le monde
Samedi 29 octobre 2016
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

MIGRATIONS : QUELQUES PRÉJUGÉS À COMBATTRE

Merci au rectorat de l'Université de m'avoir invitée à ce *Dies Academicus* et merci en particulier d'avoir placé cette journée sous le thème « Une université ouverte sur le monde ». Les universités jouent un rôle important en ouvrant leurs portes à des réfugié-e-s et en leur permettant de poursuivre leur formation chez nous, leur apportant ainsi la chance de s'intégrer et de travailler. Mais l'Université joue également un rôle essentiel pour apporter aux étudiantes et étudiants vivant en Suisse la connaissance nécessaire pour combattre les préjugés trop souvent répandus sur l'asile.

On considère aujourd'hui les migrations comme un problème, qu'il faut gérer et qui est dangereux pour nos sociétés. Mais en fait, il faut renverser le paradigme : les migrations sont constitutives de nos civilisations. Seuls les déplacements de population ont permis à des civilisations de subsister. Celles qui sont restées fermées sur elles-mêmes, sans intégrer de sang neuf, ont fini par disparaître.

Le défi auquel nous faisons toutes et tous face aujourd'hui est de taille : jamais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'y a eu autant de personnes déplacées et de réfugiés : 65 millions de personnes ont dû quitter leur foyer.

Mais contrairement à ce que prétendent certains partis politiques, tous les réfugiés ne veulent pas venir chez nous. 86% des réfugiés se trouvent dans des pays en voie de développement. Dans les camps aux alentours de la Syrie ou dans la Corne de l'Afrique, des millions de gens n'ont plus aucune perspective et sont même parfois encore en danger, menacés de renvoi dans leur pays dévasté par la guerre. C'est le désespoir qui les pousse à risquer leur vie et celle de leurs enfants sur des embarcations de fortune pour tenter de rejoindre l'Europe.

Face à ce défi, quelle est la réponse de la Suisse et de l'Union européenne ? C'est une réponse de fermeture et de rejet. Ces dernières années, la mer Méditerranée s'est transformée en un vaste cimetière pour plus de 25'000 migrants anonymes et la seule réponse de l'Europe a été de bâtir une forteresse. L'Union européenne a ainsi dépensé des milliards à assurer sa « sécurité », en construisant des barrières ou en patrouillant en mer pour refouler les bateaux, plutôt que de se préoccuper de comment aider des êtres humains qui ont besoin de protection. On a vu ainsi reconstruire des murs et des barbelés aux frontières, des images qu'on ne pensait plus jamais voir sur ce continent réuni depuis la chute du mur de Berlin. On a vu des pays dont la population avait elle-même été réfugiée, les Hongrois, adopter des politiques restrictives envers les personnes qui voulaient la protection de l'Europe. On a vu encore des politiciens signer un marchandage honteux avec la Turquie, de façon à y renvoyer les personnes qui arrivent en Grèce. On a vu des Etats qui promettent d'aider les pays du sud de l'Europe mais qui ne tiennent absolument pas leurs promesses de relocaliser les personnes arrivées en Grèce ou en Italie. La Suisse en fait partie.

Il aura fallu des naufrages spectaculaires ces dernières années pour que l'Europe remette sur pied une opération de secours maritime digne de ce nom. Combien faudra-t-il de « camions de la mort », remplis des cadavres décomposés de réfugiés syriens, pour que les gouvernements réalisent que la réponse sécuritaire ne résout rien ? Parler de « tragédie » relève de l'hypocrisie. Les autorités européennes savent que ces « tragédies » sont provoquées par leur politique de fermeture des frontières et qu'elles seraient évitables.

Le manque de solidarité des pays européens envers les pays qui hébergent la majorité des réfugiés est en train de condamner toute une génération à la pauvreté et à l'exclusion. Pourtant, des solutions concrètes existent : créer des voies migratoires sûres et légales pour les personnes qui ont besoin d'une protection internationale. Cela implique d'octroyer davantage de visas humanitaires et d'accueillir en priorité les réfugiés particulièrement vulnérables, par exemple les personnes blessées par la guerre ou ayant été victimes de torture, les mineurs non accompagnés et les femmes seules.

La Suisse aussi, au lieu de se demander comment faire pour accueillir le plus petit nombre possible de migrants, pourrait faire beaucoup plus pour protéger les réfugiés. Elle pourrait accélérer la mise en œuvre des promesses faites par le Conseil fédéral d'accueillir 1500 réfugiés particulièrement vulnérables en provenance de Syrie et de soulager la Grèce et l'Italie en admettant 1500 demandeurs d'asile enregistrés dans ces pays. Pour l'instant, il n'y en a qu'un petit nombre parmi ces 3000 qui sont arrivés chez nous, et ceci alors que l'hiver approche et que des millions de gens ont un urgent besoin de protection. La crise actuelle est avant tout une crise de l'accueil, car nos pays ont tout à fait la possibilité d'en faire plus.

Face à la détresse des réfugiés, nos gouvernements doivent remplacer les murs par de la solidarité et de l'humanité, et se rappeler qu'au siècle passé, c'étaient les populations européennes qui prenaient la route par millions.

Le rôle d'une Université ouverte sur le monde, c'est de rappeler cette réalité, de refuser les discours de repli sur soi que certains voudraient nous imposer et de montrer que la migration est aussi une opportunité pour notre pays, pour autant que nous sachions changer notre regard et vaincre les peurs irraisonnées sur les réfugiés.

Merci à l'Université de Neuchâtel de relever ce défi.

Laudatio des docteurs *honoris causa*

Mme Florence Aubry Girardin

Faculté de droit

M. Pierre Pestieau

Faculté des sciences économiques

M. John Pickett

Faculté des sciences

Mme Caroline Alexandra van Eck

Faculté des lettres et sciences humaines

DIES ACADEMICUS 2016

Une université ouverte sur le monde

Samedi 29 octobre 2016

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Laudatio de Mme Florence Aubry Girardin Dr h. c. de la Faculté de droit, Dies academicus 2016

Pour rédiger une *laudatio*, nous guettons un signe venant des filles de *Mnémosyne*. Nous interpellons *Polymnie*. Mais, parfois, contre toute attente, c'est *Fortuna* qui, le temps d'un regard, nous oriente vers ces coïncidences si révélatrices du travail et de l'engagement d'une personne. Je me demande si ce n'est pas ce qui m'est arrivé lorsque j'ai fait le lien entre la dernière publication et la dernière conférence de Mme la Juge fédérale Florence Aubry Girardin, en 2016, et dont voici le titre : *Les problèmes qui se posent aux juges lors de l'application de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes*.

Je pense que nous pouvons trouver dans cet intitulé l'essentiel de ce qui nous vaut la présence de Mme Florence Aubry Girardin parmi nous, aujourd'hui.

D'abord, Mme Florence Aubry Girardin est une Juge fédérale. Et quel parcours pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, Juge à la Cour suprême de notre pays ! En effet, née le 10 mai 1964, originaire du Noirmont et du Bémont (JU), mariée et mère deux enfants (aujourd'hui majeurs), Mme Florence Aubry Girardin a accompli, de 1983 à 1987, ses études de droit au sein de notre *Alma mater*. Après son brevet d'avocate à Genève, son diplôme d'études supérieures, son doctorat et une année d'activité en qualité de chargée d'enseignement, à l'Université de Genève, elle a travaillé pendant un peu plus de dix années comme Greffière au Tribunal fédéral. En parallèle à ce travail, elle était Présidente de la Commission fédérale de recours en matière d'assurance-accidents (1996-2006), Juge auprès de la Commission de recours du Tribunal fédéral (2002-2005), Juge au Tribunal neutre du canton de Vaud (2005-2006). C'est en 2007 qu'elle a été élue, d'abord comme Juge au Tribunal administratif fédéral puis couronnement suprême, le 3 octobre 2007, en qualité de Juge au Tribunal fédéral. Voilà pour la Juge fédérale.

Ensuite, Mme Aubry Girardin est une Juge fédérale qui s'interroge sur des problèmes de son temps. Et on sait ô combien sa contribution va au-delà de cette question si essentielle de l'égalité entre femmes et hommes. De mémoire de juriste, on n'a jamais vu une personne qui se meut avec une telle aisance et élégance dans les différents territoires du droit : la procédure, le droit social, le droit pénal, le droit fiscal ou encore le droit de la concurrence et celui des marchés publics. A bien des égards, l'approche globale et rigoureuse du droit de Mme Florence Aubry Girardin lui vaut l'admiration de tous.

En troisième lieu, le titre de la publication et conférence évoqué plus haut révèle une autre dimension de la personne que nous honorons aujourd'hui : Mme Aubry Girardin, non seulement dit le droit comme Juge fédérale, mais elle publie et donne des conférences, en Suisse et à l'étranger. Elle entretient des liens étroits avec notre faculté. Elle a participé à une rencontre organisée par l'Association neuchâteloise des étudiants en droit ou encore à des colloques organisés par nos professeurs, en droit des personnes étrangères et en droit de l'égalité entre femmes et hommes. Par ses publications et conférences, Mme Florence Aubry Girardin se met au service de

la société civile. Elle se fait proche des gens. Et Dieu sait si, de nos jours, cette proximité contribue, de façon décisive, à préserver la confiance que les uns et les autres ont à l'égard de nos institutions.

Mme Florence Aubry Girardin, c'est pour moi un privilège et un grand honneur de participer à cette cérémonie du *Dies academicus* lors de laquelle vous recevrez le doctorat *honoris causa* que l'Université de Neuchâtel a le plaisir de vous remettre.

Je tiens à vous exprimer toute notre reconnaissance pour les liens que vous avez su si admirablement tisser entre le travail judiciaire, la réflexion doctrinale et la pratique du droit, ainsi que pour votre engagement exemplaire en faveur du partage du savoir.

J'ai cherché dans la mythologie pour savoir s'il existe une déesse du lien. Je n'ai rien trouvé.

Mais peu importe. Vous êtes là. Vous incarnez le travail du lien. Et cela me suffit amplement.

Merci de la personne que vous êtes et de ce que vous faites.

Minh Son Nguyen
Assesseur
Faculté de droit

Laudatio de M. Pierre Pestieau

Dr h. c. de la Faculté des sciences économiques, Dies academicus 2016

Lorsque Pierre Pestieau débarque aux Etats-Unis en 1967, à l'âge de 24 ans, sa maîtrise en économie de l'Université de Louvain en poche, il a tout à la fois conscience des défis qui l'attendent, des opportunités qui s'offrent à lui, et des atouts qu'il détient. Formé par Jacques Drèze au sein du CORE (« *Center for Operation Research and Econometrics* »), il fait partie de cette nouvelle génération d'économistes belges acquis aux méthodes quantitatives, soucieuse de réveiller la vieille Europe et passionnée par les nouvelles méthodes d'investigation adoptées par les économistes américains depuis les années 50. Et justement, s'il se retrouve à l'Université de Yale en 1967, c'est pour intégrer l'équipe de recherche du prof. Tjalling Koopmans, un des fers de lance de l'approche moderne, et directeur de la *Cowles Foundation for Research in Economics*, une des institutions de recherche les plus prestigieuses des Etats-Unis. Avec une recommandation de Jacques Drèze, Pierre Pestieau sait qu'il part d'un bon pied pour s'intégrer à la *Cowles Foundation*, dont les méthodes d'organisation et de recherche sont similaires à celles du CORE. Mais sera-ce suffisant pour permettre au jeune Pestieau d'obtenir son PhD et de lancer sa carrière ? Force est de reconnaître, quelques dizaines d'années plus tard, que ce jeune doctorant devenu entretemps une autorité mondiale en économie du secteur public a fait bien plus que remplir son contrat.

Lors de ses années de formation doctorale, il a eu la chance de bénéficier des enseignements de chercheurs de tout premier plan. Koopmans, qui fut le premier à l'accueillir aux Etats-Unis, recevra quelques années plus tard le prix Nobel d'économie pour ses travaux sur l'allocation optimale des ressources. Dans la seconde partie de ses études doctorales, Pierre Pestieau intégrera l'équipe d'un autre professeur de Yale, à peine plus âgé que lui et particulièrement prometteur, Joseph Stiglitz, dont il sera l'assistant, et qui obtiendra lui aussi le Nobel en 2001 pour ses travaux sur l'asymétrie d'information. Passionné par toutes les questions ayant trait au rôle de l'Etat dans l'économie de marché, Pierre Pestieau associera à cet encadrement hors norme une rigueur d'analyse, une originalité de pensée et une capacité de travail qui seront vite reconnues de tous. Il est nommé professeur assistant à l'Université de Cornell en 1971, avant même l'obtention formelle de son titre de docteur en sciences économiques en 1972. Les articles qui en découlent sont publiés dans les meilleures revues, et Pierre Pestieau s'impose progressivement comme un éminent spécialiste en matière d'économie publique.

Même si les contributions scientifiques de Pierre Pestieau sont très variées, on peut les regrouper approximativement en quatre grands thèmes. Il y a tout d'abord ses recherches sur l'optimalité des systèmes de taxation et de mise à disposition des services collectifs, notamment dans le cadre de structures fédéralistes comme la Belgique, les Etats-Unis, et bien entendu la Suisse. Il s'est également intéressé à la performance des administrations et des entreprises publiques, développant dans les années 80 des méthodes d'analyse qui ont rapidement été adoptées par tous les centres de recherche concernés, dont l'Institut de recherche économique et régionale de l'Université de Neuchâtel, qui en a fait par la suite un de ses domaines

de compétences. Il y a eu aussi toute une multitude de travaux sur l'Etat-Providence, le financement des assurances sociales et les mécanismes de redistribution de revenus et des richesses, en particulier en Europe. Enfin, il a fortement contribué à l'analyse de la relation entre démographie et économie, en particulier sur la soutenabilité des systèmes de retraites face au vieillissement de la population, un des thèmes cruciaux abordés lors d'une conférence remarquable donnée ici-même en 2007.

Les questions abordées par cet esprit vif, curieux et lucide, illustrent parfaitement le caractère social de ses motivations (on rappellera au passage que le premier titre universitaire de Pierre Pestieau est en sociologie). Il maîtrise parfaitement la notion d'optimalité, si fondamentale à la science économique, mais ne l'utilise pas dans un vide théorique stérile. Il recherche toujours des applications concrètes, comme les mesures de performance des entreprises publiques ou le financement des retraites, en tenant compte des contraintes et des préoccupations réelles des sociétés humaines. Il ne conçoit la recherche que dans un cadre dynamique, où réflexion théorique, vérification empirique et implications en termes de politique économique s'alimentent l'une l'autre et participent ainsi toutes au progrès social. Ce souci constant de rester en prise avec la réalité est un des traits les plus remarquables de la personnalité de Pierre Pestieau.

Il s'agit non seulement d'un chercheur hors norme, auteur ou co-auteur d'une collection impressionnante d'articles spécialisés et de plusieurs ouvrages de référence, co-éditeur ou éditeur associé de revues prestigieuses. Il s'agit également d'un scientifique engagé, qui a réalisé de nombreuses études appliquées pour le compte de gouvernements nationaux ou d'organisations internationales, toujours avec le même souci de rester pertinent dans la construction du savoir qu'il contribue à développer. Il s'agit aussi d'une personnalité ouverte et généreuse, soucieuse de contribuer à l'intérêt collectif. Alors qu'il aurait pu facilement faire carrière dans une des meilleures universités américaines, il a choisi, en 1976, de rentrer en Europe pour relever de nouveaux défis, notamment ceux ayant trait à la formation doctorale en économie. Avec ses collègues du CORE et d'autres institutions de pointe, il a lancé au début des années 80 le premier programme coordonné d'études doctorales en sciences économiques sur le plan européen, et a été membre fondateur, en 1985, de la *European Economic Association*. A ce titre, et au travers de toutes ses activités de recherche, d'enseignement et de coordination, il a contribué de façon fondamentale au développement des sciences économiques en Europe, et à la reconnaissance de leur utilité sociale.

Enfin, cerise sur le gâteau, et en dépit de cet impressionnant palmarès, Pierre Pestieau a toujours su garder les pieds sur terre. Il fait partie de cette minorité d'économistes capables de passer de travaux théoriques complexes et à première vue très abstraits, aux questions économiques que nous rencontrons dans la vie de tous les jours. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les écrits qu'il dépose régulièrement sur le blog qu'il a créé avec son collègue V. Ginsburg, intitulé, non sans humour, le « Bing Bang Blog ». Par la diversité des sujets abordés, par sa finesse d'analyse et ses propos toujours nuancés, il montre à quel point l'approche

économique peut contribuer à la compréhension des problèmes qui nous affectent, et à l'analyse critique des réponses qui nous sont proposées.

Claude Jeanrenaud
Professeur honoraire
Jean-Marie Grether
Professeur ordinaire
Faculté des sciences économiques

Laudatio de M. John Pickett
Dr h. c. de la Faculté des sciences, Dies academicus 2016

Le professeur John A. Pickett est reconnu comme l'un des plus grands chercheurs scientifiques mondiaux dans le domaine de l'écologie chimique. Il a passé la plus grande partie de sa carrière au centre de recherche de Rothamsted, où il a été nommé directeur du département *insecticides and fongicides* dès 1984. En 2007, il est devenu le directeur scientifique du *Rothamsted Centre for Sustainable Pest and Disease Management*, soit le centre de gestion durable contre les insectes ravageurs et les pathogènes des plantes. En 2010 lui a été attribuée la première bourse Michael Elliott pour chercheur émérite (*Michael Elliott Distinguished Research Fellowship*). Tout en assumant ce prestigieux mandat, il a poursuivi ses recherches en écologie chimique. Agé de 71 ans, il est toujours personnellement très impliqué au niveau scientifique en Grande-Bretagne et dans le monde. En outre, il est aussi professeur honoraire de l'Université de Nottingham au Royaume-Uni.

Le professeur John A. Pickett a acquis une reconnaissance internationale grâce à ses recherches sur les substances volatiles naturelles (phéromones et autres substances sémiochimiques) qui affectent le comportement et le développement des animaux et agissent comme messagers externes chez les plantes. Il est un spécialiste de renommée mondiale dans le domaine de l'influence des substances sémiochimiques sur le comportement des insectes et sur les réactions de défense des plantes. Il joue également un rôle prépondérant dans l'abandon graduel des pesticides à large spectre, au profit de substances plus ciblées sur les stades critiques de la vie des ravageurs.

Il est l'auteur de plus de 515 publications scientifiques et brevets. Les contributions du professeur John A. Pickett dans le domaine de l'écologie chimique ont été récompensées par de nombreuses distinctions : lauréat du *Rank Prize for Nutrition and Crop Husbandry* (1995), il est membre de la *Royal Society* (depuis 1996), membre de la *Deutsche Akademie der Naturforscher Leopoldina* (2001), récipiendaire de l'*International Society of Chemical Ecology Medal* (2002), nommé à CBE pour services rendus à la Chimie-Biologique (2004), honoré du *Wolf Foundation Prize in Agriculture* (2008), parmi d'autres récompenses internationales. En 2009, deux prix prestigieux lui sont attribués : *Croonian Prize Lecture* et *Cornell University Lecture*. A Daegu, en Corée, lors du XXIV Congrès International en Entomologie, on lui remet la distinction *Entomology Certificate*. En juin 2014, il est nommé président de la *Royal Entomological Society* et, en avril de la même année, il est élu Associé Étranger de la prestigieuse *National Academy of Sciences* (USA).

L'un de ses récents succès concerne un projet concret en Afrique, en collaboration avec des chercheurs locaux, pour le contrôle d'insectes ravageurs et d'une plante parasite de culture, la *Striga*. Plus de 40'000 fermiers, avec des moyens limités, ont déjà adopté le système durable développé par cette équipe et appelé "push-pull".

En outre, étant un membre du groupe d'experts du Centre de compétences sur la Survie des Plantes (*NCCR Plant survival*), John A. Pickett a joué un rôle clé dans le

succès de ce réseau transdisciplinaire de recherche, piloté par l'UniNE de 2001 à 2013. Il s'est montré très influent au sein de ce groupe, favorisant toujours l'excellence scientifique et s'attelant à promouvoir la carrière de jeunes chercheurs. Ses efforts ont apporté un appui décisif à la création récente du Centre de Compétence en Écologie Chimique neuchâtelois. Comme mentor, il a guidé la carrière des plusieurs jeunes chercheurs qui sont aujourd'hui professeurs dans plusieurs universités et grandes écoles en Suisse (EPFZ, Universités de Berne, Lausanne et Neuchâtel).

Aussi, la Faculté des sciences de l'UniNE est particulièrement fière de proposer le professeur John A. Pickett au titre de Docteur *honoris causa*, en reconnaissance de ses travaux exceptionnels dans le domaine de l'écologie chimique, ainsi que pour sa contribution indiscutable au succès du *Pôle National de Recherche Survie des Plantes* et son implication décisive dans la carrière de nombreux jeunes scientifiques suisses.

Théodoor Turlings
Professeur ordinaire
Faculté des sciences

**Laudatio de Mme Caroline Alexandra van Eck
Dr h. c. de la Faculté des lettres et sciences humaines, Dies academicus 2016**

Au début de l'année 2016, Caroline van Eck a été élue professeur d'histoire de l'art à l'Université de Cambridge. Elle est la première détentrice d'une chaire spécialement créée pour couvrir le domaine dans cette université, et la première femme à obtenir un poste d'un tel prestige en Angleterre.

Une si brillante distinction récompense tout d'abord une savante d'envergure internationale. De nationalité hollandaise, Caroline van Eck a été professeur à l'Université de Gand (2003-2005), puis de Groningue (2003-2006), avant d'obtenir la chaire d'histoire de l'art à la prestigieuse Université de Leyde, position qu'elle occupe jusqu'en juillet 2016. Elle maîtrise un grand nombre de langues, et la littérature scientifique d'une très grande aire culturelle. Ses travaux ne se confinent pas à l'histoire de l'art ; ils s'étendent à la rhétorique classique, et plus généralement, à l'histoire de la culture.

Grande francophile, elle a mené des recherches qui lui ont valu une pleine reconnaissance dans ce pays. En 2013, l'Académie des Inscriptions de l'Institut de France lui décerne le prix Descartes-Huygens. En 2014, l'Ordre du Mérite lui est conféré par le gouvernement français. L'année dernière, l'Académie française lui a remis le Prix du Rayonnement de la langue et de la littérature françaises. Elle possède une connaissance tout aussi approfondie des cultures scientifiques germanique comme anglo-saxonne.

Caroline van Eck est la représentante majeure d'une histoire de l'art renouée par le réexamen systématique des concepts que lui a légué la tradition, et par l'apport original d'autres savoirs. Ses premiers travaux portent sur une analyse nouvelle du style, considéré non plus comme un trait formel d'identification, mais comme un langage et comme une source d'effets esthétiques comme politiques. Dans un ouvrage publié par Cambridge University Press en 2007 (*Classical Rhetoric and the Arts in Early Modern Europe*), l'auteur étudie, à l'échelle européenne, la fonction de modélisation majeure jouée par la rhétorique dans le domaine des arts. Technique de parole, la rhétorique est si fortement assimilée par les élites qu'elle devient une forme de pensée, une seconde nature. Elle imprègne les esprits au point de schématiser ou de programmer les effets visuels de l'œuvre à créer, essentiellement dans le domaine de l'architecture.

Mais Caroline van Eck a surtout mené des travaux de première importance sur les modalités complexes qui régissent l'interaction des humains avec les œuvres d'art qu'ils produisent. Un de ses projets de recherche, qui a mis en œuvre plusieurs jeunes chercheurs et chercheuses et obtenu un très important financement du gouvernement hollandais, porte sur le sujet « Art, Agency, and Living Presence ». La notion d' « Agency » a été conceptualisée par un anthropologue britannique, Alfred Gell (1995), mais cette théorie, complexe, confuse parce que laissée inachevée par la mort de son auteur, reste impossible à appliquer au domaine des beaux-arts. Au terme d'une vaste enquête, Caroline van Eck a démonté puis remonté l'ensemble de

cette théorie pour la rendre opératoire dans le champ de la sculpture. *Art, Agency and Living Presence*, paru en 2015, présente les résultats de cette recherche brillante : c'est un ouvrage clé de la discipline. L'essai étudie une pulsion constante, mais sans cesse changeante chez l'humain, et qui le conduit à attribuer un pouvoir, une vie à l'objet façonné. Cette projection structure un système entier d'échanges symboliques et économiques qui affectent profondément l'œuvre d'art ; par conséquent, la reconnaissance d'un tel phénomène nous force à repenser l'exercice de l'histoire de l'art toute entière. Une telle perspective réclame l'apport construit de plusieurs sciences humaines – en particulier l'anthropologie, la rhétorique antique, l'histoire des religions, l'historiographie de l'art, la sociologie.

Caroline van Eck a le don de partager son savoir avec ses collègues, par le biais de l'organisation régulière de colloques internationaux ou de séminaires de spécialité. L'Université de Neuchâtel a immensément profité de cette mise en commun, dans le cadre d'un vaste projet lié à un important financement public : « The Idols in the Museum ». Cette recherche propose une réflexion sur les modalités qui affectent l'objet de culte, dès son transfert dans une collection – en premier lieu, les statues des divinités antiques gréco-romaines conservées dans les musées européens. Au XVIII^e siècle s'élabore toute une suite de théories qui aspirent à comprendre le pouvoir magique détenu par ces représentations des dieux dans l'Antiquité.

Le siècle des Lumières pense la patrimonialisation comme une conversion de ce pouvoir et non comme sa neutralisation ; de fait, cette idée entame la réflexion moderne sur la perception de l'œuvre d'art, comme phénomène agissant dans la conscience humaine. L'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel a pu, au fil de nombreuses rencontres communes, s'intégrer pleinement dans ce projet ambitieux ; l'École du Louvre, partenaire de l'IHAM, a également été intégrée dans cette réflexion. Plusieurs doctorantes de l'Université ont ainsi profité de son encadrement, offert à titre gracieux.

Enfin, Caroline van Eck se distingue comme une remarquable directrice de projet. Sa capacité à inspirer des jeunes chercheurs et chercheuses est exceptionnelle, et plusieurs d'entre eux ont pu, grâce à elle, accéder à la carrière universitaire. Elle sait deviner quelles problématiques sont propres à susciter un intérêt global, comment en affiner les contours avec ses partenaires, comment les mettre en œuvre avec des équipes nombreuses dans le respect mutuel. Son sens de l'humour est d'autant plus redoutable qu'il s'exerce à merveille en cinq langues.

Bref, Caroline van Eck a développé une splendide culture du dialogue scientifique où l'apport des sciences humaines et de pays très différents est recherché de manière ciblée, construite. Ainsi la dernière rencontre co-organisée par Caroline van Eck et par son collègue Miguel-John Versluys, (*A Cultural Biography of Egypt*, 21-22 janvier 2016, Leyde), consacrée à la réception du patrimoine égyptien antique dans l'Europe moderne, a mis en commun le savoir d'égyptologues avec celui détenu par des historiens de la culture pourtant éloignés de ce domaine de spécialité.

Ces nombreuses preuves d'excellence, l'Université de Neuchâtel désire les célébrer en conférant au Professeur Caroline Alexandra van Eck le titre de *Docteur honoris causa en Sciences Humaines, pour sa contribution exceptionnelle au renouveau méthodique de l'histoire de la sculpture, de l'architecture (xvi^e-xix^e siècles), et de la culture.*

Pascal Griener
Professeur ordinaire
Faculté des lettres et sciences humaines

Allocution de Mme Caroline Alexandra van Eck

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2016

Une université ouverte sur le monde

Samedi 29 octobre 2016

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Discours de réponse au nom des récipiendaires

Monsieur le Président du Conseil de l'Université

Monsieur le recteur,

Madame la Conseillère d'Etat

Chers étudiantes et étudiants, chers collègues,

Mesdames et Messieurs.

Le décernement de doctorats *honoris causa* n'est pas seulement un moment très important dans la vie de ceux qui reçoivent cet honneur; c'est aussi l'occasion de réfléchir sur le rôle de l'université dans le monde, et sur la contribution des disciplines distinguées aujourd'hui. Les universités suisses se caractérisent par une très grande ouverture sur les autres pays européens comme sur le reste du monde. Avec le Royaume-Uni, elle accueille le plus grand nombre de chercheurs et enseignants étrangers dans ses universités et autres instituts de recherche. Mais cette hospitalité n'est pas seulement une question d'attirer des fonds de recherche ou même de créer un climat intellectuel et institutionnel qui favorise l'excellence scientifique. Elle favorise aussi un pluralisme d'approches, de méthodes, et même de décernement et d'identification des problèmes et des agendas de recherche que l'université se doit d'adresser, qui est un modèle pour d'autres pays. C'est ainsi que la Suisse, et l'Université de Neuchâtel en particulier, est un des berceaux, avec La Haye, aux Pays-Bas, du droit de guerre et de paix et du travail; elle est aussi le foyer d'un renouveau de l'histoire de l'art et de la muséologie caractérisé par une très grande rigueur philologique et historique comme par une grande ouverture sur les échanges avec d'autres disciplines comme l'anthropologie ou la psychologie.

Ce pluralisme est d'autant plus nécessaire que tout, ou presque tout, dans la culture de recherche internationale favorise le conformisme, dans l'imposition de l'anglais comme la langue commune de la recherche, comme dans la prépondérance de méthodes développées dans les sciences dures, avec leur primat d'expérimentation et d'analyse statistique de grandes quantités de données, et la domination croissante de numérisation dans les sciences humaines comme paradigme de recherche. Les conseils de recherche nationaux et européens favorisent une approche de la recherche qui évite le risque, travaillent sur des bases de données déjà établies, pour résoudre des questions qui ne vont pas trop au-delà de l'horizon de ce qui est déjà bien connu. Mes travaux pour le Conseil européen de la recherche m'ont permis de voir combien, pendant les dix dernières années, le nombre de dossiers a multiplié parce que de nombreux pays européens réduisent leurs budgets de recherche scientifique chaque année, ce qui amène un conformisme croissant; mais aussi combien une rupture est en train de s'établir entre la rhétorique, voire la poétique des dossiers, qui promettent tous des découvertes majeures, et la réalité, qui est plutôt celle des recherches incrémentales, qui en fait ne font que mener un peu plus loin ce qui fut déjà bien établi.

Or la Suisse, et l'Université de Neuchâtel en particulier, est bien placée pour faire face à cette tendance à l'uniformité. Déjà par ses trois langues, et donc trois cultures

scientifiques très diverses; par sa position très centrale entre l'Europe du Nord et du Sud, de l'Ouest comme de l'Est; mais surtout, dans le cas de Neuchâtel, par son histoire très distinguée de liberté et d'indépendance d'esprit, qui va de pair avec son ouverture sur le monde entier par les réseaux commerciaux avec le monde nouveau établi par des marchands savants et grands seigneurs comme les Du Peyrou aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ainsi Neuchâtel est une des premières villes à héberger un musée d'ethnographie; c'est aussi, à présent, un des centres majeurs d'histoire de l'art et de muséologie, qui se distingue par une très grande capacité à poser un nouveau regard sur des phénomènes très répandus comme le collectionnisme, et une capacité non moins grande à découvrir et former des grands talents parmi ses étudiants; et enfin, par le très grand talent de cette Université pour décerner de talents majeurs dans des terrains très divers, et cela souvent dans les débuts de leur carrière, dont la liste très insigne des docteurs *honoris causa* qui nous ont précédés témoignent. Je ne cite que le chef d'orchestre Ernest Ansermet, le philosophe Paul Ricoeur, et les historiens de la littérature et des arts du XVIII^e Jean Starobinski et Robert Darnton.

Le choix des disciplines et des parcours de mes confrères montre aussi ce souci de diversité de cultures scientifiques et d'ouverture sur le monde, pour ne pas dire cette fine connaissance de talents. La biochimie, le droit du travail ou des étrangers et l'économie politique: trois disciplines qui ont en commun la diversité et sa protection, que ce soit dans le domaine biologique et *agricultural*, mais avec des résonances anthropologiques très fortes, car nous savons tous que la culture humaine ne naquit pas avec le culte religieux ou même la petite cabane rustique, mais avec la découverte de la fermentation des blés et du houblon, qui nous a donné la bière et le whisky, et dont l'étude, comme montrent les travaux de mon confrère John Pickett, est essentielle pour notre connaissance de la biodiversité. Le droit du travail ou des étrangers et l'économie politique sont deux piliers de toute société qui se veut juste et équitable, et digne de la grande tradition humanitaire de la Suisse. Ma confrère Florence Aubry Girardin, à la fois juriste universitaire et juge, n'a pas hésité à prendre la parole dans des débats très publics sur des questions d'égalité et de droits des étrangers. Mon confrère Pierre Pestieau enfin est un des meilleurs spécialistes de l'économie politique, et des questions de politique distributive et fiscale. Je n'ai aucune hésitation à affirmer que nous montrons tous, dans nos travaux, l'ambition de montrer combien la recherche scientifique, dans toutes les variétés distinguées aujourd'hui, est le fondement d'une société inclusive et vraiment ouverte sur le monde entier.

Monsieur le Président du Conseil de l'Université et Monsieur le recteur, mes confrères récipiendaires de Doctorats *honoris causa* et moi-même vous remercions pour cette marque de distinction et souhaitons à l'Université de Neuchâtel un avenir fermement situé sous le sceau de l'excellence.

Présentation du groupe musical Tétraflûtes

DIES ACADEMICUS 2016

Une université ouverte sur le monde

Samedi 29 octobre 2016

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

L'Ensemble Tétraflûtes est un quatuor créé en 1994 par quatre musiciennes suisses : Eliane Williner, Tanja Muller, Eliane Locher et Rozalia Agadjanian. Une connivence naturelle et une cohésion d'ensemble se sont installées d'emblée et ont permis de développer un véritable travail de musique de chambre. Les musiciennes jouent de toutes les flûtes traversières, du piccolo à la flûte basse. A quatre, elles jonglent avec 14 instruments ! Cette diversité enrichit la palette de sonorités du quatuor qui déploie ses couleurs, ses textures, sa tessiture et ses timbres. Leur répertoire est riche : des œuvres originales, des transcriptions, des arrangements, des commandes à des compositeurs.

Le parcours du quatuor est jalonné par des rendez-vous nationaux et internationaux. Depuis sa création, l'Ensemble Tétraflûtes est engagé dans des projets pédagogiques qui se déclinent en concerts ou en présentations scolaires. Depuis 2014, il s'attache à développer en priorité la création de spectacle vivant.

www.tetraflutes.ch